

# Le coût exorbitant du kWh nucléaire

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 1910

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025740>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

du travail. Nous en sommes encore bien loin. C'est pourquoi l'Institut romand de santé au travail<sup>7</sup> (IST), affilié aux Universités de Genève et Lausanne, bat le rappel pour une formation post graduée qu'il met sur pied avec l'EPFZ.

L'effectif squelettique des

spécialistes de la santé au travail tient pour une part au manque de considération de cette spécialité. Rien de comparable avec le prestige des chirurgiens et autres cardiologues. La faiblesse de la médecine du travail en Suisse provient aussi de la volonté politique de protéger l'entreprise des

interventions extérieures. Pour améliorer la situation, les efforts de formation de l'IST devraient s'accompagner d'une révision de la Loi fédérale sur le travail permettant, au-delà de la prévention des accidents professionnels, de prendre en considération les risques psycho-sociaux liés au travail.

## Le coût exorbitant du kWh nucléaire

Jean-Daniel Delley • 29 avril 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17366>

### C'est aussi pour des raisons financières qu'il est urgent de tourner la page

Le consommateur final connaît très exactement le prix qu'il paie pour un kWh d'électricité. Il lui suffit de consulter sa facture mensuelle. Mais déterminer le coût de production d'un kWh d'origine nucléaire relève du casse-tête.

Dans un rapport<sup>8</sup> en réponse au postulat Ory, daté de mai 2008, le Conseil fédéral admet qu'il n'est pas possible d'effectuer un calcul sérieux du coût réel du nucléaire. Weinmann-Energies<sup>9</sup>, un bureau d'ingénieurs-conseils spécialisé en matière énergétique, a fait le même constat d'opacité. Dans une étude<sup>10</sup> publiée en 2009, il aboutit à des coûts supérieurs à ceux avancés par le Conseil

fédéral. En cause, les bases de calcul peu explicites de l'administration: le coût se réfère-t-il à la puissance installée ou à la puissance disponible des installations, à une durée de fonctionnement théorique ou réelle, compte tenu des arrêts de production provoqués par des incidents techniques ou imposés par des travaux de maintenance?

Malgré ces différences – entre 3,64 et 6,67 centimes le kWh pour la centrale de Gösgen; entre 5,09 et 9,04 pour celle de Leibstadt -, le coût de production du kWh nucléaire reste sensiblement plus bas que celui des énergies renouvelables. C'est d'ailleurs l'un des arguments que font valoir les entreprises électriques projetant la construction de nouvelles centrales. Mais, pour asseoir leur crédibilité, ces

dernières devraient d'abord fournir des chiffres solides et incontestables.

Cette transparence ne suffirait pourtant pas à convaincre des avantages en terme de coût de l'électricité nucléaire. En effet, après la catastrophe de Fukushima, les autorités vont sensiblement durcir les exigences en matière de sécurité. Ce qui, pour les spécialistes en investissements durables de la banque Sarasin, pourrait tripler le coût de production (*Tages-Anzeiger*, 9.04.11). Des spécialistes pour qui l'énergie nucléaire n'est tout simplement plus concurrentielle face à des énergies renouvelables dont les coûts ne cessent de baisser.

Ce n'est pas tout. L'énergie nucléaire engendre des coûts externes qui ne se reflètent pas dans son prix. On connaît<sup>11</sup> les

conditions désastreuses d'extraction du minerai dans les pays en développement et leur impact négatif sur les populations et l'environnement. Le coût de la gestion des déchets durant les prochains siècles, voire millénaires, n'est pas incluse dans ce prix. Pas plus que celui des dégâts en cas d'accident majeur que les

assureurs refusent de couvrir. Rappelons qu'au contraire des autres sources d'énergie, le risque nucléaire fait l'objet d'une couverture de droit public puisqu'une loi fédérale<sup>12</sup> institue une responsabilité de la Confédération jusqu'à hauteur d'un milliard de francs par installation. Les collectivités publiques et les générations

futures sont donc priées d'assumer le cas échéant.

Point n'est besoin d'argumenter longuement. Le nucléaire est économiquement mort. Seuls les électriciens, qui croient ainsi préserver leur monopole, et economiesuisse, qui les relaie aveuglément, ne l'ont pas compris.

**Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public**

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

## Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1910#>
2. <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=4009>
3. <http://www.sgb.ch/f-index.php>
4. [http://www.admin.ch/ch/f/rs/c822\\_11.htm](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c822_11.htm)
5. [http://www.admin.ch/ch/f/rs/c832\\_30.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c832_30.html)
6. <http://www.sg/>
7. <http://www.i-s-t.ch/>
8. [http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20063714](http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20063714)
9. <http://www.weinmann-energies.ch/>
10. [http://securiteenergetique.ch/etude\\_w.php](http://securiteenergetique.ch/etude_w.php)
11. [http://collectif-tchinaghen.over-blog.com/pages/Mediapart\\_Le\\_nucleaire\\_sale\\_dAreva\\_au\\_Nord\\_Niger-439108.html](http://collectif-tchinaghen.over-blog.com/pages/Mediapart_Le_nucleaire_sale_dAreva_au_Nord_Niger-439108.html)
12. [http://www.admin.ch/ch/f/rs/732\\_44/a12.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/732_44/a12.html)
13. <http://www.bicweb.vd.ch/communiqu.aspx?pObjectID=361455>
14. <http://www.domainepublic.ch/articles/17127>
15. [http://www.asloca.ch/sites/default/files/documents/20110405\\_initiative\\_asloca.pdf](http://www.asloca.ch/sites/default/files/documents/20110405_initiative_asloca.pdf)
16. <http://www.domainepublic.ch/pages/1908>
17. [http://www.admin.ch/ch/f/rs/642\\_11/a20.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/642_11/a20.html)
18. <http://www.domainepublic.ch/articles/17255>
19. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a127.html>